

Zeitschrift: L'exploitée : organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
Band: 2 (1908)
Heft: 5-6

Artikel: Le droit des femmes
Autor: Meckler, Joseph
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-349647>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 18.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

L'EXPLOITÉE

Organe des femmes travaillant dans les usines, les ateliers et les ménages
 ORGANE OFFICIEL DE LA FÉDÉRATION OUVRIÈRE DES AIGUILLES
 Paraissant le premier dimanche de chaque mois.

<p>Le numéro: 10 centimes. Par 20 exemplaires, 5 c. le numéro. Par 200 ex., 2 1/2 c. le numéro.</p>	<p>Rédaction et Administration. Adresser toutes correspondances et réclamations à <i>Marguerite Faas-Hardegger</i>, chemin de la Charrue, 5, Berne.</p>	<p>ABONNEMENTS Pour la Suisse, une année : 1 fr. — Pour l'étranger » 1 fr. 50</p>
---	--	---

AUX CAMARADES

Chers camarades et amis!

La réorganisation de la Fédération suisse des syndicats professionnels et la préparation du congrès extraordinaire du 22 novembre ont absorbé tout le temps de ceux et celles chargés de résumer les désirs et de condenser les critiques qui se sont fait jour.

Vu cette situation, il nous a été impossible de faire paraître en temps utile notre numéro de septembre. Aussi le présent numéro, portant la numérotation 5 et 6, a huit pages et réunit ainsi les numéros de septembre et octobre.

Le prochain numéro paraîtra le 20 décembre. Nous prions les camarades de bien vouloir accepter cet arrangement.

La Rédaction.

Le droit des Femmes

Après avoir été tant de fois discutée, abandonnée, puis reprise avec force, la question du droit des femmes reste encore le fond de la destinée sociale. Depuis quelque temps, elle préoccupe toujours plus les esprits dans les nations civilisées.

De tous côtés, on s'élève contre le régime d'assujettissement et d'exclusion dont les femmes sont victimes dans tous les domaines et particulièrement dans celui des questions sociales.

Il y a une question du droit des femmes, c'est-à-dire que la condition des femmes n'est pas ce qu'elle doit être. Les lois et l'opinion font de la femme une personne d'ordre inférieur, qui ne sert qu'à obéir à l'homme.

La femme ne jouit d'aucune des libertés que son compagnon d'infortune possède. Si l'égalité entre les deux sexes existait, la partie la plus sombre de cette question sociale serait ainsi résolue.

Le prolétaire est malheureux, mais il y a quelqu'un de plus malheureux que lui : c'est la femme et la fille du prolétaire. Améliorer le sort de la femme, c'est améliorer le sort de l'humanité.

Si la femme a un sort malheureux, si elle n'est qu'un être subordonné, c'est en grande partie de sa faute. Elle ne sait pas se révolter. Suggestionnée par l'homme, ne voyant autour d'elle que des femmes esclaves comme elle, elle ne se rend pas compte du triste état de son énergie et de sa volonté personnelle. La femme doit se révolter, crier à l'injustice, avoir le cœur plein de haine pour ceux qui l'exploitent, et alors, quand tous ces cris monteront en un tumulte assourdissant, peut-être alors l'homme se doutera-t-il que, dans la vie, il a à côté de lui un être qui souffre, qui peine, qui gémit. Ce sera le moment de placer la femme dans son cadre naturel, de lui donner les droits dont l'homme l'a toujours frustrée, et de faire d'elle un être raisonnable, pensant, agissant, tout comme son compagnon.

Mais il ne suffit pas de crier à l'injustice, il faut savoir d'où elle vient, quels sont ses précédents. Il faut également savoir par quoi on la remplacera, car, d'après une formule connue : « On ne détruit sûrement que ce qu'on remplace. » Pour cela, il faut comprendre comment il se fait que les choses sont ce qu'elles sont. La réalisation de la justice peut très bien être poursuivie sans que cela nuise aux progrès accomplis jusque-là, mais il faut qu'elle se fasse par une suite d'affirmations, et non par une série de négations.

La femme a des droits; c'est un fait incontestable. Lesquels? Voilà où la question semble se compliquer. Pourtant, rien n'est plus simple. Il faut, et la femme doit arriver à avoir les mêmes droits que l'homme. Du moment qu'elle est sur la terre pour travailler, souffrir, peiner, elle doit y être pour recueillir le résultat de ses peines, pour jouir des rares bienfaits que la vie donne.

Les hommes se réunissent en syndicats pour défendre leurs intérêts communs. Pourquoi les femmes ne le feraient-elles pas toutes? Pourquoi

supporteraient-elles de végéter continuellement au point de devoir se dégrader et d'aller jusqu'à vendre leur corps pour satisfaire leur faim?

La femme doit refuser d'être l'esclave du monde actuel et se préparer à devenir la compagne de l'homme dans la société future. Si elle n'a pas la force, elle a le nombre, et l'union fait la force. On raconte, parmi les absurdités que rapportent les livres d'histoire, le courage des femmes suisses en maintes occasions. On nous dit qu'elles se sont battues comme des tigresses pour défendre leur misérable sol! Pourquoi donc, de nos jours, la femme ne se défendrait-elle pas aussi comme ces vaillantes pour revendiquer ses droits qui, certes, valent davantage qu'un bout de terrain ou qu'une loque au haut d'une perche.

La belle devise: « Liberté, Egalité, Fraternité » devrait non seulement être pour les hommes, mais pour tous ceux qui vivent, qui travaillent, qui luttent.

La conclusion des luttes de la femme doit être son affranchissement. Le passé nous raconte son long esclavage, l'avenir nous promet plus que cela, nous fait entrevoir la liberté.

« Chimère! dira-t-on peut-être, mais je répète : La justice est en route; elle vient! »

Ida REYMOND.

La réalisation d'un rêve

Nous allons avoir un *secrétariat féminin suisse*.

La propagande parmi les femmes qui travaillent était depuis 1906 une des attributions du secrétariat de la Fédération suisse des syndicats professionnels. Pour développer cette propagande, la réunion des comités centraux a décidé de détacher cette partie du secrétariat général.

* * *

Nous allons donc avoir en Suisse un centre de propagande qui aura à s'occuper de toutes les questions intéressant la femme qui travaille.

On ne sera plus ficelé et muselé. On ne sera

Feuilleton de L'EXPLOITÉE.

TRISTES MARCHÉS

La camarade M. V., de Paris, raconte, dans un récent numéro du *Libertaire*, que, sollicitant de l'argent pour fonder une école libre, un monsieur en place lui conseilla d'user... de sa « féminité » pour obtenir ce qu'elle demandait. Et elle conclut qu'il est plus pressant de rendre impossibles de telles choses que d'obtenir le droit de vote.

Sur quoi la rédactrice de la *Suffragiste* n'a rien de plus pressant que de lui répondre :

« Si vous eussiez été député, voir même simple président de comité électoral, vous eussiez pu offrir au monsieur en place votre influence en échange de son

plus obligé de se cantonner dans le trade-unionisme pur et simple. Et d'autre part on ne sera plus alourdi de besognes et devoirs n'ayant directement rien à faire avec la propagande pour les femmes.

Toutes les questions et toutes les idées tourmentant et troublant la femme travailleuse d'aujourd'hui seront discutées et éclairées. Le centre de propagande étendra ces idées aux quatre coins du pays. Ces idées appelleront un écho qui de tout côté retournera au centre de propagande pour qu'il le renforce et l'envoie partout où des femmes inconscientes ou à moitié inconscientes peinent et souffrent.

Et c'est ainsi que nous toutes nous encourageons mutuellement à la *révolte personnelle* contre tout entourage oppressant, mais encore nous nous entr'aiderons dans l'*action collective* nécessaire contre le régime capitaliste et les institutions qui lui correspondent dans la famille et l'Etat.

Que tous les camarades amis de l'organisation et de la propagande parmi les femmes s'intéressent à cette institution qui va être créée et dont la nécessité s'est montrée et développée pendant ces dernières années.

Et qu'une bonne volonté croissante chez tous puisse aplanir les difficultés plus apparentes que réelles et amener à une entente parmi tous ceux qui désirent l'affranchissement *moral* de la femme pour qu'elle-même se complète.

Ces lignes étaient écrites lorsque est intervenue la création définitive du Secrétariat féminin, votée par le congrès extraordinaire de réorganisation, qui a eu lieu le 22 novembre, à Olten. Au prochain numéro, nous donnons un rapport sur l'ensemble de la situation.

Marguerite FAAS.

Questions administratives.

Les camarades qui désirent propager le présent numéro double peuvent s'en procurer en s'adressant à l'administration.

argent. Mais vous n'êtes pas même un modeste électeur, ce qui fait que vous n'avez rien que votre... féminité; c'est pourquoi on vous a demandé de vous en servir.»

* * *

C'est donc ça le parlementarisme?

Vraiment, pour nous le rendre odieux et méprisable, madame D^e Madeleine Pelletier ne saurait être plus adroite!

Pour avoir « leur argent », il y aura donc marché après comme avant, avec la légère différence que demain nous vendrions notre morale et nos principes tandis qu'aujourd'hui nous vendons nos corps? Ce serait la prostitution de la pensée et celle-là est encore plus odieuse que l'autre! Et certes, plutôt subir la torture que laisser tuer l'esprit.

Il est vrai que c'est là affaire de caractère.

* * *